



**Municipalité de Chute-Saint-Philippe**  
560, chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (QC) J0W 1A0

## AVIS PUBLIC

### **RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE ET DEMANDE DE RÉVISION**

Avis est par la présente donnée que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Chute-Saint-Philippe sera, en 2025, en vigueur pour son deuxième exercice financier.

Toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal situé au 560, chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe, durant les heures d'ouverture habituelles. Le rôle d'évaluation peut être consulté sur le site de la MRC d'Antoine-Labelle <http://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/services-en-ligne> ou sur le site officiel de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe : <http://www.chute-saint-philippe.ca>

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à cet effet, peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :  
M.R.C. D'Antoine-Labelle  
425, rue du Pont, Bureau 200  
Mont-Laurier (Québec)  
J9L 2R6
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ou à la section DOCUMENTATION du site web de la MRC au : <http://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/>;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement sur la procédure de révision administrative en matière d'évaluation foncière, soit le règlement 431 de la M.R.C. d'Antoine-Labelle disponible sur <http://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/documentation-reglement> et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.
- Le rôle et la matrice graphique peuvent être consultés sur le site de la MRC Antoine-Labelle <http://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/services-en-ligne>

Donnée à Chute-Saint-Philippe, ce 21 août 2024.

  
-----  
**Éric Paiement, Directeur général**  
Secrétaire-trésorier et greffier